

Le mercredi 26 juin 2013

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 juin 2013, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée Mmes Guylaine Marcil, Marise Veilleux, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Annette Dumouchel, Diane Nault, Madeleine Aumond et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Daniel Moreau, Jacques Masseau, Charles Langevin et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Bruno Nicolas, commissaire représentant les parents (primaire) et Mme Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absence motivée : M. Éric Éthier

Absence non motivée : M. Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire

M. Richard Leblanc, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières

M. Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles

M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente Mme Diane Nault ouvre l'assemblée et signale qu'il s'agit de la dernière rencontre de l'année scolaire.

RÉSOLUTION 2013-CC-094

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté.

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Lecture et adoption du procès-verbal du CC-2013-05-22  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Huis clos

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-094) suite**

- 6- Tournoi de golf du préfet de la Vallée-de-la-Gatineau, 10 juillet 2013
- 7- Tournoi de golf de la Sureté du Québec du Pontiac, 19 septembre 2013
- 8- Budget 2013-2014 pour le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais
- 9- Plans d'effectifs 2013-2014
  - a) Gestionnaires d'établissements
    - o Complément d'information
    - o Résolution
  - b) Gestionnaires du centre administratif
    - o Complément d'information
    - o Résolutions
  - c) Poste aux services administratifs et aux communications**
- 10 Bibliothèque, école St-Nom-de-Marie
- 11- Terrain synthétique
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès-verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, 7 mai 2013
  - b) Comité environnemental, 23 avril 2013
  - c) Comité environnemental, 21 mai 2013
  - d) Comité de parents, 26 mars 2013
  - e) Comité de parents, 30 avril 2013
- 15) Direction du Cœur de la Gatineau**
- 16) Grand Défi Pierre Lavoie**
- 17) Bilan annuel du comité environnemental**

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires;
- 2- Résolution - plan triennal de répartition et destination des immeubles
- 3- Résolution - adoption des actes d'établissement
- 4- Résolution Centraide
- 5- Substitut au protecteur de l'élève
- 6- Liste des besoins en enseignement
- 7- Nomination agent d'administration, service des ressources humaines
- 8- Nomination d'un régisseur, service des ressources matérielles et technologiques
- 9- Nomination d'un coordonnateur, service des ressources éducatives

**C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Ski Mont-Ste-Marie
- 2- Comité de prévention des stupéfiants 13-14
- 3- Projet de résolution – horaire des épreuves – Grand Défi Pierre Lavoie
- 4- Clientèle du Pontiac

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Révision des politiques, règlements et procédures du transport scolaire

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-094) suite

- 2- Allocation aux parents
- 3- Comptes rendus des comités consultatifs de transport des 18 mars et 29 avril 2013

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1- Registre des chèques
- 2- Résolution budget des établissements pour 2013-2014
- 3- Résolution budget de fonctionnement, d'investissement et service de la dette pour 2013-2014
- 4- Résolution liste des commissaires vérificateurs pour 2013-2014
- 5- Résolution radiation des comptes de taxes avec soldes de 3,00 \$ et moins
- 6- Résolution taux d'intérêts pour l'année 2013-2014
- 7- Résolution changements de signataires des effets bancaires de certains établissements

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Bibliothèque Fort-Coulonge
- 2- Entretien ménager 2013-2016
- 3- Liste MDB
- 4- Liste AMT
- 5- Radon
- 6- TNI
- 7- Qualité de l'air à Messines
- 8- Projet Recyclone**

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2013-CC-095**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 22 mai 2013**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mercredi 22 mai et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec quelques corrections aux points A-1 (page 85) et F-5 (page 97).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 juin 2013

#### **A-2B) Suivis**

La présidente Mme Diane Nault fait des suivis sur certains points :

- page 087, point A-9 (tournoi de golf Branchaud) – Mme Nault précise que le quatuor de la commission scolaire était composée d'elle-même et du commissaire M. Damien Lafrenière; ainsi que d'Éric Blanchette et Éric Richard, et que l'événement a permis d'amasser la somme de 62 000 \$;

*(Le commissaire M. Damien Lafrenière se joint à la rencontre à 19 h 05)*

- page 097, point F-4 (Maison de la culture) – les commissaires ont reçu le courriel précisant l'identité du chargé de projet;
- page 097, point F-5 (radon) – le point va revenir aujourd'hui;
- page 098 (point G-1) (transactions près de la patinoire couverte à Gracefield) – M. Sylvain a discuté de la question avec le chef du poste de Maniwaki de la Sûreté du Québec, les échanges ont été très positifs et Mme Lamarche ajoute que le conseil d'établissement, le 12 juin, a décidé de produire l'an prochain une démarche impliquant un chien dépitisteur.

#### **A-3 Parole au public**

Le représentant de l'Association des directions d'établissement de l'ouest du Québec, M. Denis Rossignol, souligne qu'il a été étonné, lors de ses deux premières participations aux rencontres du conseil, de voir la durée des huis-clos.

#### **A-4 Correspondance**

Pas de question sur la correspondance.

#### **A-5 RÉSOLUTION 2013-CC-096                      Huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de discuter de certains points en huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Le commissaire M. Jacques Pilon se joint à la rencontre à 19 h 12.)*

#### **RÉSOLUTION 2013-CC-097                      Levée du huis-clos**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente Mme Diane Nault de lever le huis-clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **A-6 Tournoi de golf du préfet de la Vallée-de-la-Gatineau, 10 juillet 2013**

La présidente Mme Diane Nault et M. Sylvain participeront à ce tournoi.

Le mercredi 26 juin 2013

**A-7 Tournoi de golf de la Sureté du Québec du Pontiac, 19 septembre 2013**

La commission scolaire aura deux représentants, les commissaires Mme Diane Nault et M. Jacques Masseur.

**A-8 RESOLUTION 2013-CC-098 Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2013-2014, par les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais**

**CONSIDERANT** les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle (CSCV 96 2002-2003, CSD C082-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867) ;

**CONSIDERANT** l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

**CONSIDERANT** que les activités de valorisation et de promotion de la formation professionnelle menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

**CONSIDERANT** la conception d'outils régionaux pour la promotion et la publicité ;

**CONSIDERANT** les travaux en cours pour les demandes d'autorisation provisoires et permanentes ;

**CONSIDERANT** l'ajout de points de services par entente sur l'ensemble du territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre (adéquation formation-emploi) ;

**CONSIDERANT** les travaux régionaux de concertation visant à accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;

**CONSIDERANT** le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle ;

**CONSIDERANT** le développement du partenariat avec les milieux de l'éducation, les partenaires et les organismes du milieu ;

**CONSIDERANT** les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique ;

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-098) suite

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires de la future année scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que la répartition financière entre les commissions scolaires, pour l'année 2013-2014, soit la suivante :

29 % CSD  
48 % CSPO  
16 % CSCV  
7 % CSHBO

Contribution des commissions scolaires :

	2012-2013	2013-2014
CSD	164 244,50 \$	118 837 \$
CSPO	164 244,50 \$	183 851 \$
CSCV	93 854,00 \$	74 354 \$
CSHBO	46 927,00 \$	43 558 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### A-9 Plans d'effectifs 2013-2014

##### a) Gestionnaires d'établissements

###### o Complément d'information

M. Sylvain donne un complément d'information sur ce dossier.

###### o RESOLUTION 2013-CC-099 **Plan d'effectifs 2013-2014 - gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les mises à jour depuis la rencontre du 22 mai 2013 du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Damien Lafrenière d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 juin 2013

**b) Gestionnaires du centre administratif**

o **Complément d'information**

M. Sylvain donne un complément d'information sur ce dossier.

o **RESOLUTION 2013-CC-100 Plan d'effectifs 2013-2014 -  
gestionnaires du centre  
administratif**

**CONSIDÉRANT** la politique locale de gestion des gestionnaires;

**CONSIDÉRANT** les compressions budgétaires pour la prochaine année scolaire;

**CONSIDÉRANT** les consultations faites auprès des associations concernées;

**CONSIDÉRANT** les mises à jour depuis la rencontre du 22 mai 2013 du conseil des commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2013-2014, tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**c) Résolution sur le plan d'effectifs**

**RESOLUTION 2013-CC-101 Poste aux services administratifs et  
aux communications**

**CONSIDÉRANT** les démarches réalisées par le coordonnateur aux communications, avant le 26 juin 2013;

**CONSIDÉRANT** les démarches réalisées par la direction du service des ressources humaines et la direction générale;

**CONSIDÉRANT** l'abolition du poste de coordonnateur aux communications, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013;

**CONSIDÉRANT** les démarches associatives qui furent réalisées;

**CONSIDÉRANT** les besoins organisationnels de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-101) suite**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond de :

- produire une description de tâches selon les besoins de la commission scolaire;
- soumettre cette description de tâches au ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS), pour une évaluation particulière;
- d'appliquer, intégralement, le classement obtenu par le MELS pour le poste aux services administratifs et aux communications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-10 RESOLUTION 2013-CC-102**

**Fin de l'entente – occupation d'un local à l'école St-Nom-de-Marie par la municipalité du Lac-Ste-Marie**

**CONSIDÉRANT** la tendance d'augmentation de la clientèle et des services offerts à l'école St-Nom-de-Marie, de Lac-Ste-Marie ;

**CONSIDÉRANT** les besoins supplémentaires de locaux pour assurer la qualité des services éducatifs ;

**CONSIDÉRANT** la résolution reçue du conseil d'établissement du Cœur de la Gatineau et la pétition des parents de Lac-Ste-Marie ;

**CONSIDÉRANT** les échanges tenus lors de la rencontre du comité des ressources éducatives le 17 juin 2013.

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche de demander à la municipalité de Lac-Ste-Marie de libérer le local de l'école St-Nom-de-Marie pour la rentrée scolaire de la fin août 2013 et de permettre aux élèves de fréquenter le nouvel emplacement durant les heures de classe selon l'horaire d'ouverture établie.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-11 Terrain synthétique**

M. Sylvain présente la lettre du 12 juin et souligne que le montage financier du projet est bouclé. Développement économique Canada accorde une aide financière et les partenaires de la commission scolaire sont aussi impliqués. Le projet doit prendre fin au 31 mars 2014.

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente Mme Diane Nault dépose son rapport de représentation.

**A-13 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain n'a pas de point.

Le mercredi 26 juin 2013

**A-14- Dépôt des procès-verbaux**

- a) Comité consultatif de gestion, 7 mai 2013
- b) Comité environnemental, 23 avril 2013
- c) Comité environnemental, 21 mai 2013
- d) Comité de parents, 26 mars 2013
- e) Comité de parents, 30 avril 2013

Ces comptes rendus sont déposés.

**A-15 RESOLUTION 2013-CC-103                      Nomination d'un directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel ;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Lamarche de nommer M. Yves St-Jacques à titre de directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau. Le directeur général conviendra de la date d'entrée en fonction. La personne sera nommée à une période probatoire de douze (12) mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-16 Grand Défi Pierre Lavoie**

M. Millar présente le communiqué portant sur la participation de l'équipe des coureurs du secondaire au Grand Défi Pierre Lavoie, ainsi que sur celle des représentants de la commission scolaire à l'équipe cycliste de l'Outaouais.

**A-17 Bilan annuel du comité environnemental**

M. Millar présente et explique le bilan annuel 2012-2013 du comité environnemental, mettant notamment une emphase particulière sur les démarches visant à assurer la relance du comité.

**B) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**B-1 RESOLUTION 2013-CC-104                      Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2013-CC-056, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 24 avril 2013 ;

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-104)** suite

CONSIDERANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDERANT les commentaires reçus quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Chantal Tremblay d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

<b>Le jour :</b>	<b>Le lieu :</b>
28 août 2013	Maniwaki
25 septembre 2013	Mansfield
30 octobre 2013	Mansfield
27 novembre 2013	Gracefield
29 janvier 2014	Gracefield
26 février 2014	Gracefield
26 mars 2014	Mansfield
30 avril 2014	Mansfield
21 mai 2014	Maniwaki
25 juin 2014	Maniwaki

**L'heure :** les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-2** RESOLUTION 2013-CC-105 **Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

CONSIDERANT la résolution 2013-CC-057, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 24 avril 2013;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDERANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Chantal Tremblay et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES  
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

*(Légende à la fin)*

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite**

Prévision des effectifs scolaires pour 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016, selon la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information, entrepôt de données ministérielles, MELS, 18 février 2011.	
2012-2013 :	1 536 élèves au primaire 1 136 élèves au secondaire
2013-2014 :	1 579 élèves au primaire 1 178 élèves au secondaire
2014-2015 :	1 528 élèves au primaire 1 152 élèves au secondaire

<b>CODES BÂTISSSES</b>	<b>IMMEUBLES</b>	<b>Capacité d'accueil</b>	<b>2012 -2013</b>	<b>2013 -2014</b>	<b>2014 -2015</b>
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Mansfield (Québec) J0X 1R0	950	3-4-6	3-4-6	3-4-6
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	360	2-7	2-7	2-7
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	130	1-2	1-2	1-2
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke L'Isle-aux-Allumettes (Québec) J0X 1M0	120	1-2	1-2	1-2
774-027	Centre de formation multiservice du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	110	4	4	4
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0	110	1-2	1-2	1-2
774-008	Sainte-Marie 340, rue Martineau Otter Lake (Québec) J0X 2P0	150	1-2-8	1-2-8	1-2-8
774-065	Sacré-Coeur 11, chemin de Blue Sea Gracefield (Québec) J0X 1W0	770	1-2-3-	1-2-3-	1-2-3-
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac-Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0	150	1-2-8	1-2-8	1-2-8

Le mercredi 26 juin 2013

## (RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite

774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Cayamant (Québec) J0X 1Y0	50	1-2	1-2	1-2
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Blue Sea (Québec) J0X 1C0	110	1-2-8	1-2-8	1-2-8
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0	130	1-2-7-	1-2-7-	1-2-7-
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	280	1-2	1-2	1-2
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0	120	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-067	Cité étudiante de la Haute- Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4	1 750	2-3-4	2-3-4	2-3-4
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1	190	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8	140	1-2	1-2	1-2
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9	100	2	2	2
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0	100	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) J0W 1E0	210	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-014	Centre Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5	311	5-6-8	5-6-8	5-6-8
774-015	Centre Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5	120	5-6	5-6	5-6

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-105) suite

774-016	Centre de formation en entreprise et récupération 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	150	3-8	3-8	3-8
774-002	Centre St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) J0X 1W0	60	5	5	5
774-018	Centre Pontiac 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	160	5-6	5-6	5-6
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0	120	1-2-7	1-2-7	1-2-7
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0	N/A	8	8	8
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0	N/A	8	8	8
LÉGENDE					
(1) Préscolaire		(2) Primaire			
(3) Secondaire		(4) Formation professionnelle			
(5) Éducation des adultes		(6) Administration de la commission scolaire			
(7) Service de garde		(8) Espace en location ou en prêt à des organismes communautaires			

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*(La commissaire Mme Marise Veilleux se joint à la rencontre à 20 h 10)***B-3** RESOLUTION 2013-CC-106**Adoption des actes d'établissement des écoles et des centres**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2013-CC-059, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 24 avril 2013 ;

**CONSIDÉRANT** le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Bernard Caron que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2013-2014 et les années suivantes.

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT  
2013-2014**

**ÉCOLE SECONDAIRE SIEUR-DE-COULONGE (774-001)**  
250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec) J0X 1R0

**IMMEUBLE :**

774B026      Sieur-de-Coulonge      250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield

**LOCAUX :**

Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 135A, 163B, 165, 165A, 165B, 174, 177, 178, 191, 191A, 191B, 192, 194, 195.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle**CLIENTÈLE :**

Régulière et E.H.D.A.A.

-----

**ÉCOLE PRIMAIRE PONTIAC (774-002)**  
25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

**IMMEUBLES :**

774B004	Sainte-Anne	166, ch. des Outaouais, Ile-du-Grand-Calumet
774B008	Sainte-Marie	340, rue Martineau, Otter Lake
774B011	Poupore	25, rue Coulonge, Fort-Coulonge
774B012	Saint-Pierre	33, rue Romain, Fort-Coulonge
774B022	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	89, ch. Pembroke, L'Isle-aux-Allumettes
886B025	Jean-Paull II (L'Envolée)	10, rue Leslie, Campbell's Bay

**LOCAUX :**

Tous les locaux des immeubles Sainte-Anne, Sainte-Marie, Poupore, Saint-Pierre et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur sont mis à la disposition de l'école.

Les locaux E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1 de l'immeuble Jean-Paul II (L'Envolée) sont à usage exclusif et les locaux E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R30 et R-32 sont partagés.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Préscolaire : 4 ans et 5 ans

Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle**CLIENTÈLE :**

Régulière

-----

**ÉCOLE DU CŒUR-DE-LA-GATINEAU (774-003)**  
11, chemin de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield (Québec) J0X 1W0

**IMMEUBLES :**

774B001	Saint-Nom-de-Marie	8, rue Laramée, Lac Sainte-Marie
774B006	Notre-Dame-de-Grâce	47, rue Principale, C.P. 40, Bouchette
774B007	Reine-Perreault	2, ch. de Blue Sea, C.P. 130, Blue Sea
774B024	Sainte-Thérèse	1, ch. de l'École, Cayamant
774B065	Sacré-Cœur	11, ch. de Blue Sea, C.P. 313, Gracefield

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite**

**LOCAUX :**

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Préscolaire : 4 ans et 5 ans  
 Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle  
 Secondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle

**CLIENTÈLE :**

Régulière et E.H.D.A.A.

-----

**ÉCOLE LE RUCHER DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (774-004)**

248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2J8

**IMMEUBLES :**

774B005	Laval	29, rue Principale, Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
774B009	Sainte-Croix	8, ch. de la Ferme, Messines
774B010	Pie XII	122, rue Comeau, Maniwaki
774B013	Couvent du Christ-Roi	148, boul. Desjardins, Maniwaki
774B019	Saint-Boniface	459, route 105, C.P. 5, Bois-Franc
774B021	Dominique-Savio	8, rue du Collège, Montcerf-Lytton
774B023	Sacré-Cœur	1317, route Transcanadienne, C.P. 106, Grand-Remous
774B029	Académie Sacré-Cœur	248, rue Notre-Dame, Maniwaki

**LOCAUX :**

Tous les locaux de ces immeubles sont mis à la disposition de l'école.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Préscolaire : 4 ans et 5 ans  
 Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

**CLIENTÈLE :**

Régulière et E.H.D.A.A.

-----

**ÉCOLE DE LA CITÉ ÉTUDIANTE DE LA HAUTE-GATINEAU (774-005)**

211, rue Henri-Bourassa  
 Maniwaki (Québec) J9E 1E4

**IMMEUBLES :**

774B067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki
774B016	Centre de formation en entreprise et récupération	247, rue Moncion, Maniwaki

**LOCAUX :**

Tous les locaux de l'immeuble Cité étudiante de la Haute-Gatineau sont mis à la disposition de l'école, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161-1, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 ET 280.

Tous les locaux de l'immeuble Christ-Roi (garçons) sont mis à la disposition de l'école.

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-106)** suite**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**Primaire : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycleSecondaire : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle**CLIENTÈLE :**

Régulière et E.H.D.A.A.

-----

**ÉTABLISSEMENT DES ADULTES CSHBO (774-307)**

335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec) J9E 1H5

**IMMEUBLES :**

774B002	Centre St-Joseph	67, rue St-Joseph, Gracefield
774B014	Centre-Notre-Dame-du-Désert	335, rue du Couvent, Maniwaki
774B015	Centre St-Eugène	67, ch. de la Rivière-Gatineau, Déléage
774B018	Centre Pontiac	183, rue Principale, Fort-Coulonge

**LOCAUX :**

Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 de l'immeuble Centre-Notre-Dame-du-Désert sont à la disposition du centre et les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice, mais sous l'adresse civique « 331, rue du Couvent, Maniwaki ».

Tous les locaux des immeubles Centre St-Joseph, Centre St-Eugène et Centre Pontiac sont mis à la disposition de l'école.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Formation générale des adultes

-----

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PONTIAC (774-410)**

250, chemin de la Chute, C.P. 760, Mansfield (Québec) J0X 1R0

**IMMEUBLES :**

774B026	Sieur-de-Coulonge	250, ch. de la Chute, C.P. 760, Mansfield
774B027	Centre de formation multiservice du Pontiac	1, rue Front Sud, Campbell's Bay

**LOCAUX :**

Les locaux 163B, 165, 165-A, 165-B, 174, 177, 178, 191, 191-A, 191-B, 192, 193, 194 et 195 de l'immeuble Sieur-de-Coulonge sont à la disposition du centre.

Tous les locaux de l'immeuble Centre de formation multiservice du Pontiac sont mis à la disposition du centre.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Formation professionnelle (jeune et adulte)

-----

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU (774-410)**

211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec) J9E 1E4

**IMMEUBLE :**

774B067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau	211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki
---------	-------------------------------------	-----------------------------------

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-106) suite**

**LOCAUX :**

Les locaux 127, 128, 129, 132, 133, 160, 162, 163, 171, 171, 172, 173, 175, 102 sud, 103 sud, 104 sud, 105 sud, 106 sud, 107 sud, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132A, 161-00, 162-01, 161-01, 162-02, 161-02, 162-04, 161-03, 162-05(RAF), 161-04, 162-05(VL), 161-05, 162-07, 161-06, 162-08, 161-07, 161-08, 161-09, 164-3, 173A, 173B, 174, 174P, 175-1, (130 et 131 même local), (163 et 162-01 même local), (164 et 164-1 même local), (164-01 et 164-2 même local), plus le local extérieur près de la serre 124 EX de l'immeuble Cité étudiante de la Haute-Gatineau sont à la disposition du centre.

**ORDRES D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉS :**

Formation professionnelle (jeune et adulte)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**B-4** RESOLUTION 2013-CC-107

**Centraide**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

**CONSIDÉRANT** que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – secteurs public et parapublic (autrefois Centraide – secteurs public et parapublic) ;

**CONSIDÉRANT** que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;

**CONSIDÉRANT** que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084 , puis en juin 2009, par la résolution 2009-CC-132, puis en juin 2010, par la résolution 2010-CC-150, puis en juin 2011, par la résolution 2011-CC-111 , puis en juin 2012, par la résolution 2012-CC-131, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marise Veilleux de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2013-2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 26 juin 2013

**B-5 Substitut du protecteur de l'élève**

Suite à la démission du substitut du protecteur de l'élève, le mois dernier, M. Leblanc informe les membres du conseil que les secrétaires généraux des trois commissions scolaires concernées se rencontreront en septembre pour définir la démarche à suivre dans ce dossier. Le protecteur de l'élève est toujours en poste et le contrat du substitut n'est échu qu'à la fin de 2013-2014.

**B-6 Liste des besoins en enseignement**

M. Leblanc présente la liste des besoins.

**B-7 RESOLUTION 2013-CC-108                      Nomination d'un agent d'administration  
au service des ressources humaines**

CONSIDERANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDERANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDERANT la recommandation du directeur du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSE par la commissaire Mme Janique Lachapelle de nommer M. Éric Richard à titre d'agent d'administration, en date du 6 mai 2013, au service des ressources humaines. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-8 RESOLUTION 2013-CC-109                      Nomination d'un régisseur, service des  
ressources matérielles et technologiques**

CONSIDERANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDERANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDERANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et technologiques;

IL EST PROPOSE par le commissaire M. Bernard Caron de nommer M. David Carle à titre de régisseur, en date du 17 juin 2013, au service des ressources matérielles et technologiques. La personne sera soumise à une période probatoire de douze (12) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-9 RESOLUTION 2013-CC-110                      Nomination d'un coordonnateur au  
service des ressources éducatives**

CONSIDERANT la politique de dotation en personnel;

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-110) suite

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources éducatives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Chantal Lamarche de nommer Mme France Lagarde à titre de coordonnatrice, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013, au service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 35)

C) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

C-1 **Ski Mont-Ste-Marie**

M. Rondeau présente la fiche de fréquentation et souligne qu'en tout, 65 élèves ont profité du forfait offert par la station.

C-2 **Comité de prévention des stupéfiants 13-14**

M. Rondeau précise que le comité n'a pas siégé cette année et il propose des dates possibles pour une première rencontre l'an prochain. La date du 27 août est retenue. Il enverra une invitation personnalisée aux commissaires concernés.

C-3 RESOLUTION 2013-CC-111 **Ajustement des épreuves de fin d'année au calendrier du Grand Défi Pierre Lavoie**

CONSIDÉRANT la participation de nos élèves de secondaire 3<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup> et 5<sup>ième</sup> et l'élan de motivation que génère cette activité ;

CONSIDÉRANT que ces élèves doivent bénéficier de conditions gagnantes pour permettre à la fois leur participation au GDPL et leur réussite académique ;

CONSIDÉRANT notre volonté de favoriser la réussite et la persévérance de nos élèves ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Guylaine Marcil de demander au MELS d'ajuster le calendrier des épreuves de juin 2014 afin de déplacer les épreuves prévues le vendredi 13 juin (en mathématiques de 4<sup>ième</sup> secondaire) et le lundi 16 juin (en sciences et technologie et application technologique et scientifique de 4<sup>ième</sup> secondaire), afin de permettre l'équité des chances de réussite des élèves participants au GDPL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 juin 2013

**C-4 RESOLUTION 2013-CC-112 Migration des étudiants du territoire de la CSHBO vers des écoles ontariennes**

**CONSIDÉRANT** les difficultés liées à l'organisation scolaire en lieu avec la diminution de la clientèle du secteur du Pontiac ;

**CONSIDÉRANT** que plusieurs de nos élèves du secteur du Pontiac fréquentent actuellement des écoles situées en Ontario;

**CONSIDÉRANT** notre volonté de récupérer nos élèves afin de permettre d'organiser des services éducatifs de qualité.

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Jacques Masseur de mandater le directeur du service des ressources éducatives, M. Stéphane Rondeau, d'aller rencontrer les directions des écoles concernées et de rédiger une correspondance au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CÉCCE) afin de clarifier cette migration de nos étudiants.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**D-1 RESOLUTION 2013-CC-113 Adoption de la politique de transport scolaire et de la procédure de transport scolaire**

**CONSIDÉRANT** les consultations effectuées auprès de diverses instances au cours des derniers mois;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Madeleine Aumond d'adopter la politique de transport scolaire et la procédure de transport scolaire, telles que révisées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**D-2 RESOLUTION 2013-CC-114 Allocation aux parents pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013**

**CONSIDÉRANT** les besoins particuliers de l'élève ;

**CONSIDÉRANT** la politique de transport scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour les années scolaires 2010-2011, 2011-2012 et 2012-2013.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Gauthier, Mélanie	1 000 \$ par année pour un total de 3 000 \$	Besoins particuliers

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 26 juin 2013

**D-3 Comptes rendus des comités consultatifs de transport des 18 mars et 29 avril 2013**

Les deux comptes rendus sont déposés.

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**E-1 RESOLUTION 2013-CC-115                      Registre des chèques**

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Mme Chantal Tremblay;

**CONSIDÉRANT** que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Chantal Tremblay que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai et du 6 juin 2013 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-2 RESOLUTION 2013-CC-116                      Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes pour l'année 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité des ressources financières de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

**CONSIDÉRANT** les documents présentés au comité des ressources financières; "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2013-2014 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le mercredi 26 juin 2013

**E-3 RESOLUTION 2013-CC-117 Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures ou égales aux revenus, en tenant compte de l'application de la règle d'appropriation du surplus accumulé;

**CONSIDÉRANT** que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 298 219 616,00 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2013-2014;

**CONSIDÉRANT** que le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation avant l'aide additionnelle et la subvention de péréquation pour insuffisance fiscale;

**CONSIDÉRANT** que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Denise Miron Marion que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux d'imposition moyen maximum soit de 0,2873 \$ par 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble de son territoire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E-4 RESOLUTION 2013-CC-118 Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** la nouvelle année financière;

**CONSIDÉRANT** que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Marise Veilleux que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-118) suite

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
28 août 2013	Maniwaki	Guylaine Marciel Denise Marion
25 septembre 2013	Mansfield	Madeleine Aumond
30 octobre 2013	Mansfield	Eric Ethier
27 novembre 2013	Gracefield	Daniel Moreau
29 janvier 2014	Gracefield	Bernard Caron
26 février 2014	Gracefield	Charles Langevin
26 mars 2014	Mansfield	Marise Veilleux
30 avril 2014	Mansfield	Janique Lachapelle
21 mai 2014	Maniwaki	Annette Dumouchel
25 juin 2014	Maniwaki	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RESOLUTION 2013-CC-119

**Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins**

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de ± 4 300 \$ soient radiés des taxes à recevoir lors de l'opération de fin d'année financière 2012-2013 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RESOLUTION 2013-CC-120

**Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2013-2014**

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Jacques Masseau que le taux d'intérêt soit fixé à 13 % pour l'année 2013-2014.

**Comparatif**

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-120) suite

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % ( <i>en vigueur</i> )
Des Draveurs	16 %
Au Cœur-des-Vallées	16 %
Western Québec	16 %
Des Portages de l'Outaouais	16 %
Pierre Neveu	14 %
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	13 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RESOLUTION 2013-CC-121

**Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissements	Signataires
Cœur de la Gatineau, Gracefield	Chantal Fortin Nadine Carpentier Manon Joly Vicky Veilleux Michael Mercier - retirer
Établissement Le Rucher	Johanne Baker Nathalie Lacroix Mélanie Rivest Annie Danis Michael Mercier – ajouter  Madeleine Lefebvre – retirer

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-121) suite

Cité étudiante de la Haute-Gatineau - CEHG	Josée Brisebois Stéphanie Piché Céline Laroche – ajouter
Éducation des adultes	Dominique Hewitt - retirer Monique Thériault – ajouter

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES****F-1 Bibliothèque Fort-Coulonge**

M. Pétrin présente la résolution de la municipalité de Fort-Coulonge et souligne que celle-ci est toujours décidée à aller de l'avant dans ce dossier, malgré le désistement de la municipalité de Mansfield.

**F-2 Entretien ménager 2013-2016**

- a) RESOLUTION 2013-CC-122      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016 - Ste-Croix (Messines)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Lise R. Lafontaine	27 900,00 \$

**CONSIDÉRANT** la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme ;

**CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-122) suite

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Lise R. Lafontaine au montant de **27 900,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) RESOLUTION 2013-CC-123      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016  
Laval (Ste-Thérèse-de-la-Gatineau)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Ferme Archie Gorman (Archie Gorman)	18 500,00 \$
John Rodgers	19 000,00 \$

**CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Ferme Archie Gorman au montant de **18 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) RESOLUTION 2013-CC-124      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016  
centre St-Eugène (Déléage)**

**CONSIDÉRANT** que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 22 mai 2013, concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-124) suite

**Ouverture des soumissions du 7 juin à 14 h**

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
John Rodgers	19 000,00 \$
Émond Tondre le Gazon	21 000,00 \$
Entretien Robert Richard	21 500,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	23 600,00 \$
Jonathan Bélisle	24 000,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à John Rodgers au montant de **19 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**d) RESOLUTION 2013-CC-125      Travaux d'entretien ménager 2013-2016 - Pie-XII (Maniwaki)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Robert Richard	22 700,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	27 800,00 \$

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Robert Richard au montant de **22 700,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 26 juin 2013

e) RESOLUTION 2013-CC-126      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016  
Académie Sacré-Coeur (Maniwaki)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Roxanne Meunier	55 499,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	59 500,00 \$

**CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Roxanne Meunier au montant de **55 499,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

f) RESOLUTION 2013-CC-127      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016  
Couvent Christ-Roi (Maniwaki)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

**CONSIDÉRANT** qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes 2006	35 500,00 \$

**CONSIDÉRANT** la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-127) suite**

**CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entreprises Crêtes 2006, au montant de **35 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**g) RESOLUTION 2013-CC-128      Travaux d'entretien ménager 2013-2016 St-Boniface (Bois-Franc)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Émond Tondre le Gazon	16 000,00 \$
John Rodgers	17 000,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	22 000,00 \$

**CONSIDÉRANT** que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Émond Tondre le Gazon au montant de **16 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**h) RESOLUTION 2013-CC-129      Travaux d'entretien ménager 2013-2016 Sieur-de-Coulonge (Mansfield)**

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-129) suite

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé son offre :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Graveline et Patry	117 171,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Graveline et Patry au montant de **117 171,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- i) RESOLUTION 2013-CC-130      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016  
Poupore et St-Pierre (Fort-Coulonge)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entretien ménager Graveline et Patry	73 369,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-130) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Entretien ménager Graveline et Patry au montant de **73 369,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

j) RESOLUTION 2013-CC-131      **Travaux d'entretien ménager 2013-2016 Ste-Anne (Grand-Calumet)**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 22 mai et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juin 2013, à 14 h ;

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire a déposé une offre :

**Tableau comparatif**

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Service d'entretien ménager St-Jean	25 000,00 \$

CONSIDÉRANT la satisfaction envers la prestation de service offerte par ce soumissionnaire depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT la recommandation de Charles Pétrin, coordonnateur du service des ressources matérielles, d'accepter cette seule soumission conforme :

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2014 à 2016) ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Janique Lachapelle d'octroyer le contrat à Service d'entretien ménager St-Jean au montant de **25 000,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges, et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 RESOLUTION 2013-CC-132      **Approbation, liste Maintien des bâtiments 2013-2014**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures Maintien des bâtiments (MDB) pour l'année 2012-2013;

Le mercredi 26 juin 2013

(RÉSOLUTION 2013-CC-132) suite

**CONSIDÉRANT** l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière d'approuver et de soumettre la liste en annexe de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-4** RESOLUTION 2013-CC-133 **Approbation, liste Amélioration et transformation des bâtiments 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** les budgets alloués dans le cadre des mesures Amélioration et transformation des bâtiments (AMT);

**CONSIDÉRANT** l'approbation de cette liste par le comité des ressources matérielles;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Charles Langevin d'approuver la liste de projets.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-5 Radon**

M. Pétrin note que les travaux correctifs, dans l'édifice du centre Notre-Dame-du-Désert et du centre administratif, vont être entrepris sous peu, en vue d'être complétés pour la rentrée.

**F-6** RESOLUTION 2013-CC-134 **Acquisition de tableaux numériques interactifs (TNI) dans le cadre de la mesure 50730 pour l'année 2013-2014**

**CONSIDÉRANT** le paramètre d'allocation pour la mesure 50730 *Technologie de l'information et de la communication dans les écoles du Québec* pour l'année 2013-2014 de 120 000\$;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre des règles budgétaires d'investissements 2013-2014 des commissions scolaires, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) poursuit à nouveau cette mesure;

**CONSIDÉRANT** l'obligation de la commission scolaire de participer au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) réalisé en partenariat avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) afin de pouvoir bénéficier des allocations pour l'achat des tableaux numériques interactifs (TNI);

**CONSIDÉRANT** que le nombre de TNI pourra varier en fonction du coût unitaire mais ne pourra dépasser 3 000 \$ l'unité incluant une allocation de 200\$ pour son installation;

**CONSIDÉRANT** que le MELS s'est entendu avec le CCSR et le CSPQ pour créer un partenariat pour simplifier les démarches d'acquisition;

Le mercredi 26 juin 2013

**(RÉSOLUTION 2013-CC-134) suite**

**CONSIDÉRANT** que la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au regroupement des achats du CSPQ est obligatoire pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire M. Damien Lafrenière que M. Charles Pétrin, coordonnateur des ressources matérielles, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-7 Qualité de l'air à Messines**

La compagnie Ma-Mi fera les travaux et un ordre de changement sera émis au niveau des interventions à faire.

**F-8 Projet Recyclone**

La commissaire Mme Madeleine Aumond fait un bilan du projet. Le conteneur est prêt à partir et M. Pétrin fait présentement une vérification sur les modalités d'envoi, notamment au niveau de l'homologation pour les voyages outremer. Il reviendra sur cette question lors d'une prochaine rencontre.

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

Le commissaire M. Jacques Masseau soulève une question relativement à l'utilisation des journées-tempêtes et leur impact sur le nombre de jours d'enseignement. Il fait remarquer que le problème d'absentéisme peut être aggravé lorsqu'une telle journée est prise à l'occasion de la grande fin de semaine de mai. M. Sylvain prend note de la question.

La commissaire Mme Annette Dumouchel fait un compte-rendu du conseil général de la Fédération des commissions scolaires. Elle mentionne que le prochain congrès aura lieu en juin 2014 et qu'il aura lieu à Laval, au lieu de Montréal, plus précisément l'hôtel Reine-Élisabeth (où il se tenait depuis une cinquantaine d'années). Il n'y aura pas de hausse de cotisations au cours de la prochaine année et le bulletin de la FCSQ sera envoyé par courriel, ce qui engendrera des économies.

Le commissaire M. Damien Lafrenière signale que les épreuves de fins d'année arrivent trop rapidement et les élèves finissent deux semaines avant la fin de l'année. Cela nuit beaucoup à leur motivation en fin d'année. M. Rondeau confirme qu'il y a une problématique de ce côté et prend note des commentaires du commissaire.

La commissaire Mme Janique Lachapelle remarque que les résultats des élèves de la Cité étudiante en mathématique de cinquième secondaire ont été catastrophiques. M. Rondeau répond qu'il est possible de faire une pondération des notes. Des cours de reprise sont aussi disponibles. Il y a du soutien à fournir et une supervision à faire auprès des enseignants au mois d'août, mais l'accès au collégial pour les élèves concernés n'est pas en péril.

